www.enmieux.be

FEDER
UNION EUROPEENNE
Wallonie
LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL
ET LA WALLONIE INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR

Wallonie port Charleroi

TEC

CHARLEROI, AMÉNAGEMENT DES QUAIS DU BORD DE SAMBRE

Un cadre plus vert et plus lumineux en plein coeur du centre-ville

DOSSIER DE PRESSE

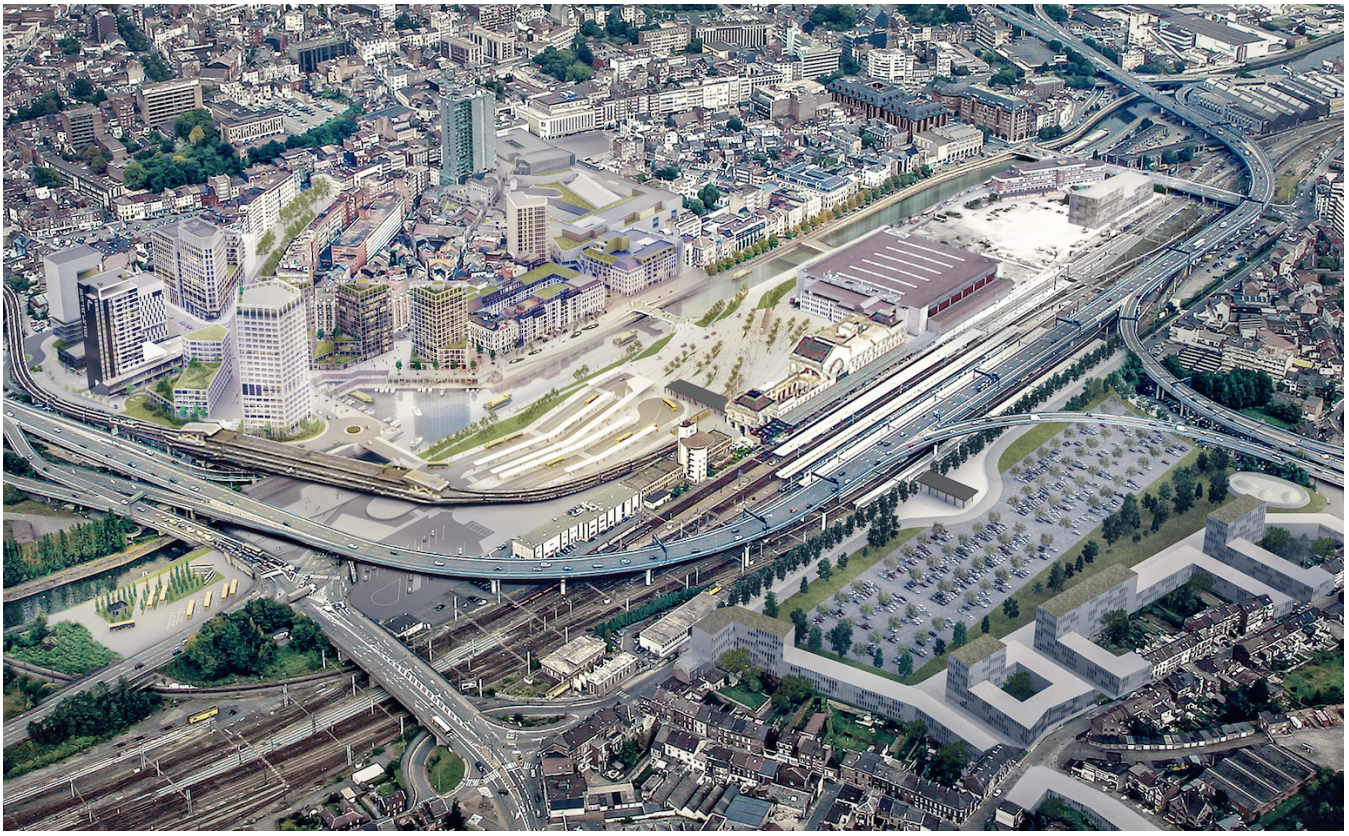

CHARLEROI, AMÉNAGEMENT DES QUAIS DU BORD DE SAMBRE

Un cadre plus vert et plus lumineux en plein coeur du centre-ville

Charleroi s'offre une nouvelle porte d'entrée sur la Ville. À partir de ce 12 avril débuteront les travaux en vue d'aménager les quais du bord de Sambre. Associant la Ville de Charleroi, le Port Autonome de Charleroi et l'Opérateur de Transport de Wallonie, ces travaux permettront de créer un cadre de vie plus vert, plus sécurisé et plus agréable à vivre pour l'ensemble des usagers.

Le Ministre wallon de la Mobilité, Philippe HENRY, le Bourgmestre de Charleroi, Paul MAGNETTE, et le Président du Port autonome de Charleroi, Christian LAURENT, ont présenté ce jour le vaste chantier destiné à ramener la nature en plein cœur du centre-ville de Charleroi. Durant deux ans, ce chantier comprendra deux phases menées en parallèle : d'une part l'aménagement des quais du bord de Sambre ; d'autre part l'aménagement de l'esplanade de la gare, avec la nouvelle gare des bus.

"Ce n'est pas tous les jours que trois partenaires publics s'associent pour élaborer et mettre en œuvre, ensemble, un projet unique et cohérent à la fois en termes de mobilité et d'aménagement du territoire", a souligné Christian Laurent, qui se réjouit du rôle de coordinateur joué par le Port Autonome de Charleroi.

Pour le Bourgmestre Paul Magnette, « *Il s'agit d'un projet extrêmement important pour la Ville de Charleroi, pour renforcer son accessibilité et sa mobilité, tant par les transports en commun que par les modes doux. Au-delà de cette dimension fonctionnelle, nous avons apporté le même degré d'attention et la même importance à l'aménagement paysager afin de rendre cette porte d'entrée de Charleroi accueillante et agréable. Au niveau de l'esplanade de la gare, la circulation sera apaisée puisque seuls passeront les taxis et les bus, réservant une large place aux cyclistes et aux piétons. Enfin, une place importante est dédiée à la nature, conformément au projet de ville* ».

"Grâce à ces futurs aménagements, l'esplanade de la gare de Charleroi est appelée à devenir un des pôles multimodaux les mieux desservis de Wallonie, combinant différents modes de déplacement durables", souligne enfin le Ministre Philippe Henry.

Après appel d'offres, le chantier a été attribué à la société BAM Galère / Bam Contractors.

Les autorités ont exigé que ces travaux soient éco-responsables. Ainsi, plus de 17.000 tonnes de matériaux seront acheminées par voie d'eau, soit l'équivalent de plus de 1.000 camions.

Le coût total des travaux s'élève à 25,4 millions d'euros (HTVA). Le projet global est divisé en plusieurs parties correspondant à chacun des opérateurs :

Prise en charge/Travail	PAC	Ville	OTW	Total
Quais	FEDER 6,2 M€	RU 2,9 M€		**9,1 M€**
Esplanade		3,6 M€		**3,6 M€**
Bus/Tram			12,7 M€	**12,7 M€**
Total	**6,2 M€**	**6,5 M€**	**12,7 M€**	**25,4 M€**

Partie 1 - Les quais du bord de Sambre

Concernant les quais, le Port Autonome de Charleroi porte le projet des quais rive-droite et la Ville, l'achèvement des quais rive gauche (cfr supra p.6).

Les travaux visent à rendre à la Sambre la place qu'elle mérite. Les quais seront rabotés et l'accès à la rivière sera élargi, ce qui aura pour effet de dégager la vue sur l'eau. Un parc sera aménagé le long des berges, invitant les piétons et les cyclistes à la promenade dans un cadre plus sûr et plus convivial.

Dans ce nouveau paysage, la priorité sera accordée à une mobilité douce et active. Les déplacements seront interdits aux véhicules, à l'exception des transports en commun et des taxis. Un nouveau tracé RAVeL reliera le halage aux ponts, à la gare et à la ville. Il permettra aux cyclistes une traversée de Charleroi en évitant tout carrefour.

Des ambiances lumineuses seront créées, avec d'une part un éclairage continu et confortable dans le parc, et d'autre part des mini-projecteurs LED pour tracer le halage dans sa longueur. Une mise en lumière de la chaussée de Philippeville sera également prévue pour marquer "l'entrée de ville".

Un parc linéaire en lieu et place du quai de la gare du Sud pour une nouvelle proximité de la Sambre.

CHARLEROI, AMÉNAGEMENT DES QUAIS DU BORD DE SAMBRE

Vue des quais à partir de la "placerelle" vers l'esplanade de la gare et le nouveau parc linéaire

Vue du halage vers l'hôtel Chemin de fer: nouveau tracé du RAVel

CHARLEROI, AMÉNAGEMENT DES QUAIS DU BORD DE SAMBRE

L'achèvement de la Rive gauche

Les autorités ont profité de l'occasion pour annoncer la suite et la fin de la rénovation de la rive gauche de la Sambre, projet financé sous la précédente enveloppe Feder. Soutenue par la Wallonie, qui lui accorde un subside de 1.7 million €, la Ville projette en effet d'intervenir sur le quai Arthur Rimbaud, soit en rive gauche, par-delà le pont de la rue de l'Écluse vers Montignies-sur-Sambre.

Sous le R9, au croisement du quai Arthur Rimbaud avec le boulevard Tirou/ chaussée de Philippeville

L'objectif vise en particulier le désenclavement de la Frange Est par un travail de liaisons des différents cheminements présents sur le site afin de les reconnecter à l'ensemble précédemment rénové, - les quais de la rive gauche ont été rénovés sur l'enveloppe des fonds Feder 2007-2013 - et au cœur de ville. Un projet animé par l'ambition de donner une continuité spatiale à un espace qui a été bien accueilli par la population et qui nécessite d'être agrandi et adapté.

Inscrit entre la Sambre et l'extrémité Est du Boulevard Tirou et caractérisé par la présence d'infrastructures à différentes hauteurs, l'espace public de ce tronçon sera travaillé à la fois de manière architecturale et paysagère. Il s'agira de mettre en place une surface praticable aux différents modes de mobilité durable reprenant l'ensemble des différences de niveaux présentes sur le site.

Concrètement, les travaux porteront sur :

- la prolongation du revêtement en béton clair sur le trottoir côté métro et en liaison avec le quai existant ;
- l'aménagement de la traversée des voies de métro ;
- l'aménagement de la traversée cyclo-piétonne de la rue de l'Écluse ;

- la modification du tracé de la voirie Quai Rimbaud pour agrandir la zone dédiée aux piétons et aménagement de l'espace sous-ring ;
- la réalisation d'accotement en revêtement minéral (dolomie) et/ou végétal, ainsi que la plantation d'un massif-haie. Des plantations formant une limite entre la nouvelle esplanade et la trémie du ring.

Partie 2 - L'esplanade : une plateforme multimodale

Concernant le pôle multimodal, l'esplanade de la gare est portée par la Ville et la gare des bus par l'OTW.

Pour mieux s'inscrire dans le paysage redessiné des quais et pour entrer dans sa philosophie d'espaces publics apaisés, faisant la part belle aux modes doux, l'esplanade de la gare du sud va être complètement reconfigurée par la Ville de Charleroi.

Au-delà d'une entrée de ville, l'esplanade est un lieu de passage et de distribution : elle donne accès à la gare ferroviaire par le bâtiment central ou par le nouveau passage sous voies (projet SNCB en cours de réalisation), accès aux différents quais de la gare des bus, aux arrêts de tram, aux taxis, aux espaces publics le long de la Sambre, au RAVeL, au nouveau pôle industriel et numérique A6K & E6K, et enfin, à la ville… Toutes ces destinations entraînent des parcours multiples qui doivent être opérés de manière naturelle et sans contrainte pour les usagers. La configuration au sol, faite de lignes souples contribuent à cet objectif.

Cet espace est dédié prioritairement aux mobilités actives, piétons et cyclistes, avec un passage du métro léger. Sur son bord Nord, en limite entre l'esplanade et les quais, une voie de circulation subsistera, réservée aux bus, taxis, livraisons et véhicules de secours. La reconfiguration d'un espace public épuré participera à une meilleure lecture des aménagements aujourd'hui morcelés par le maillage complexe des

réseaux de transport. Outre la mise en valeur des vues vers le centre-ville et la Sambre, ce dégagement visuel améliorera la sécurité et le confort de tous les usagers.

La configuration au sol, faite de lignes souples qui accompagnent les voies de tram et les zones de plantations, font écho aux lignes du paysage des quais et se poursuivent, de manière harmonieuse, vers la gare des bus, ses voies, ses quais, ses auvents. Le sol est composé de béton de couleur gris clair, structuré par des lignes qui se dilatent pour former des « lentilles ».

Ce dispositif sera « perméable » et permettra la reprise des eaux de ruissellement, la plantation d'arbres haute-tige et ponctuellement la plantation de graminées. En effet, la place de la nature a ici aussi été pensée conformément aux objectifs du projet de ville. Les essences choisies (l'Ulmus columella, l'Alnus glutinosa 'Imperialis', le Salix alba 'Belders') rappellent aussi le caractère humide des bords de berge en cohérence avec l'identité paysagère des quais de Sambre. Elles atteignent 12 à 14 m de hauteur et se développent sur un diamètre de 5 à 6m sur la partie supérieure. La trame des arbres est double et opère un croisement : une première trame perpendiculaire au bâtiment de la Gare, avec une ouverture prioritaire dans l'axe du bâtiment de la Gare, qui sera traversée par une trame longitudinale inscrite dans une « dynamique environnementale » qui s'appuie sur le relief et l'eau. Sur l'esplanade de la gare, les zones de plantation sont complétées de vivaces de type graminées, dont l'intérêt est la présence permanente au fil des saisons (en réduisant également la maintenance).

Enfin, en termes d'éclairage, le principe général proposé est de prévoir un éclairage linéaire le long du halage et de la voie de tram, et un éclairage plus disséminé sur l'esplanade. Ce choix de conception tient également compte des différents moments

d'utilisation afin d'avoir un éclairage qui soit sensible à la trame noire et qui respecte le paysage environnant.

La nouvelle gare des bus : ce qui change pour la mobilité

Le projet vise à réorganiser et améliorer la gare des bus, leur zone de battement et les installations du métro léger de Charleroi (MLC) situées aux abords de la gare SNCB de Charleroi-Sud. L'ensemble de ces activités et équipements, actuellement dispersés sur plusieurs sites, seront regroupés au sein de cette nouvelle gare des bus.

Les véhicules privés ne pourront désormais plus circuler sur le quai de la Gare du Sud. Toutes les voiries seront réservées aux transports publics et partiellement aux taxis.

Un réaménagement complet du carrefour constitué de l'avenue Paul Pastur (N53), de la rue de Marchienne (N579), de la sortie du R9, de l'accès au pont Olof Palme et de l'accès à la gare des bus est également prévu. A terme, il permettra aux bus en direction de la N53 d'éviter ce carrefour.

La nouvelle gare des bus sera aménagée de manière à sécuriser et améliorer l'accessibilité aux bus lors des embarquements et débarquements.

Ainsi, contrairement à la situation actuelle, les quais seront rectilignes, permettant une mise à quai optimale et une accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

La gare sera "divisée" en deux zones :

- Côté Sambre : une zone destinée aux bus provenant de l'Est, via le quai de la Gare du Sud, à la ligne reliant la gare à l'aéroport (« ligne A ») ainsi que la future ligne BHNS (Bus à Haut Niveau de Service).
- Côté Gare : une zone destinée aux bus provenant de l'Ouest (Avenue Paul Pastur ou encore rue de Marchienne) ainsi que du pont Olof Palme.

Le Métro Léger de Charleroi (MLC)

La station « Gare de Charleroi-Sud » sera repositionnée directement au pied de la rampe de l'ouvrage franchissant la Sambre. Les deux voies et les deux quais seront repositionnés de manière à être parallèles entre eux ainsi qu'à la façade de la gare SNCB. Les voies techniques situées actuellement sur la zone le long de l'ouvrage d'art seront démontées.

De nouveaux bâtiments

La réorganisation de la gare des bus nécessite la démolition du bâtiment d'accueil des voyageurs du TEC. De plus, deux nouveaux bâtiments sont prévus pour assurer les diverses fonctions du site de la gare :

- un nouveau bâtiment d'accueil des voyageurs (Espace TEC), situé dans la gare des bus, à proximité de la future sortie du passage sous voies en cours de la réalisation par la SNCB ;
- un nouveau local technique, destiné aux installations de signalisation du MLC (Métro Léger de Charleroi), situé sous l'ouvrage du pont du MLC, juste à côté d'une cabine électrique du TEC déjà existante.

Par ailleurs, la zone de battement des bus sera équipée d'un nouveau bâtiment pour le repos des chauffeurs.

La mobilité durant les travaux

De manière générale, les autorités veilleront à informer l'ensemble des usagers avant chaque changement de la signalisation durant le chantier.

Les bus

Concernant les bus, ils resteront le plus longtemps possible dans la gare actuelle. Il y a une gare bus provisoire prévue sur le parking SNCB P4 pour les lignes venant de l'est, en lien direct avec le quai n°1 du chemin de fer. Cette gare provisoire sera en fonctionnement l'an prochain et pendant tout le reste du chantier. Les lignes venant de l'ouest seront maintenues, quant à elles, dans l'emprise du chantier

Afin de limiter le nombre de bus en stationnement de plus ou moins longue durée dans la gare des bus, ces derniers effectueront leurs pauses sur le terrain dit de « l'Abeille », à l'Ouest du R9, entre la rue de Marchienne et la Sambre. Vu le réaménagement complet du secteur et afin d'éviter aux bus de devoir franchir des voiries publiques pour parvenir à leur zone de battement, une nouvelle zone sera prévue dans ce projet sous le viaduc du R9, dans le solde de l'actuel parking P1 de la gare de Charleroi-Sud.

Les bornes de recharge électrique

Outre le stationnement des bus, les deux bornes de rechargement actuellement présentes à l'Abeille seront rapatriées dans cette nouvelle zone, tout comme la cabine électrique qui les alimente.

Le métro

Concernant le métro, celui-ci sera coupé à hauteur de la gare durant 4 ou 5 mois, plutôt en fin d'année et selon le planning de l'entreprise connu à ce jour et cela, en attendant de réaliser les adaptations des voies sur l'esplanade. Les navetteurs seront donc rabattus sur la station Villette en venant de l'Ouest et à la station Tirou de la rue de l'Ecluse pour les métros venant de l'est. Toutes les informations voyageurs seront mises à jour sur letec.be au gré de l'avancement du chantier.

Contacts presse

Cabinet du Ministre Philippe Henry : Eric Biérin, Porte-parole, 0479-86 60 85

Ville de Charleroi : Fanny Van Leliendael, Porte-parole, 0470-23 10 98

Port Autonome de Charleroi : Ingrid Franssen, 0471-30 27 99

TEC : Véronique Benoit, porte-parole, 0478-30 12 93